

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 février 2007

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER – LEROUGE – MERCIER - BRUEZ – FOULET – WIART – THUIN – LAUDE

MMes COQUART-BRANCART – CACHEUX – CATTIAUX – CACHEUX

ABSENT EXCUSE : M CARPENTIER

### 1) Vote du compte administratif 2006 :

#### a) Commune

Le compte administratif 2006 est approuvé et fait ressortir les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : 130 999 € 70
- déficit d'investissement : 110 208 € 49

soit un excédent de clôture de 20 791 € 21 qu'il faut corriger pour des dépenses engagées non mandatées de 7 925 € 00 ce qui fait un excédent net de 12 866 € 21

#### b) Service des eaux

Le compte administratif 2006 est approuvé et fait ressortir les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : 24 081 € 10
- déficit d'investissement : 7 016 € 31

soit un excédent de clôture de 17 064 € 79

### 2) Contrat d'avenir

Le Maire informe l'assemblée que le Conseil Général du Pas de Calais a décidé de ne plus participer au financement du contrat avenir (reversement du RMI à l'employeur).

Le Conseil municipal décide de suspendre le recrutement envisagé sous ce type de contrat.

### 3) Ecole publique Victor Hugo

#### a) Crédit supplémentaires

avis favorable pour l'achat de manuels scolaires et de matériel éducatif pour un montant de 1 092 € 97.

#### b) garderie scolaire

avis favorable pour l'achat de matériel et de jeux pour un montant de 121 € 03

#### c) matériel informatique

accord de principe pour l'achat de matériel informatique propre à la gestion de l'école (liaison avec l'inspection). Mme Evrard, directrice, sera consultée afin de définir le matériel à acquérir.

#### d) Rénovation de la toiture des préaux des écoles : (Devis présentés par MM Lourdel et Pascal Urso)

- école primaire : vue l'urgence les travaux seront réalisés par l'entreprise Yvon Lourdel pendant les vacances de mars, coût : 5 796 € 95.

- école maternelle : les travaux présentent un caractère moins urgent ce qui permet de solliciter des demandes de subvention au titre de la DGE et du FARDA avant leur réalisation.

### 4) Recensement de la population

Les résultats officiels ne seront connus que dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007. Officieusement la commune compterait 1 238 habitants contre 1246 en 1999.

#### **5) Location des logements appartenant à la commune**

- Renouvellement du bail 20 place des Anciens Combattants (logement école primaire) à M et Mme Wittrant.

- Fin de bail au 31 mai 2007 pour le logement 11 place des Anciens Combattants (logement école maternelle).

#### **6) Ligne de trésorerie :**

La situation financière actuelle de la commune ne nécessite pas l'utilisation de la ligne de trésorerie disponible.

#### **7) Divers :**

a) problème récurrent de stagnation des eaux pluviales sur le trottoir place des Anciens Combattants au ras des habitations N°23 et 25. Une étude sera réalisée sur la faisabilité de création d'une rigole avec rejet au collecteur. Un devis sera demandé.

b) Canal Seine Nord Europe : dans le cadre de l'enquête publique. Une réunion sera organisée avec les agriculteurs le samedi 3 mars à 10 h en Mairie.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire, Jean-Luc BOYER**